



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Partenariat Canada–Royaume-Uni sur la croissance propre et les changements climatiques

CATÉGORIE DU SUJET :

Changements climatiques et coopération
environnementale

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Bilatéral, Canada–Royaume-Uni

FORME :

Accord de coopération

ÉTAT :

- Annoncé par le Canada le 18 septembre 2017
- En cours

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsable : Environnement et Changement
climatique Canada

Partenaires : Finances Canada, Affaires
mondiales Canada, Ressources naturelles
Canada et Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Liens Web :

- [Annonce du premier ministre Justin Trudeau](#)
(18 septembre 2017)

Personnes-ressources :

[Informathèque d'ECCE](#)

ÉDITION DU RECUEIL :

Février 2022

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Le Partenariat Canada–Royaume-Uni sur la croissance propre et les changements climatiques a été annoncé en septembre 2017 par le premier ministre Trudeau. Il vise à promouvoir l'innovation propre et les énergies propres et renouvelables en encourageant la coopération dans des domaines d'intérêt commun, y compris la croissance propre, la tarification du carbone et l'alliance Énergiser au-delà du charbon. Le partenariat favorise la participation d'organismes des secteurs public et privé au Canada et au Royaume-Uni. Il est supervisé par Environnement et Changement climatique Canada et le Department for Business, Energy, and Industrial Strategy (ministère du Commerce, de l'Énergie et de la Stratégie industrielle) du Royaume-Uni. Environnement et Changement climatique Canada collabore avec d'autres ministères fédéraux, dont Ressources naturelles Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada, pour gérer le partenariat.

OBJECTIF

Par ce partenariat, le Canada et le Royaume-Uni s'engagent à faire progresser l'action pour le climat et à atteindre des objectifs internationaux communs, tout en collaborant à mettre en place une économie à faibles émissions de carbone.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Le partenariat fait progresser la coopération entre le Canada et le Royaume-Uni dans les domaines d'intérêt commun suivants :

- Mission Innovation,
- captage, utilisation et stockage du carbone (CUSC),
- croissance propre,
- financement écologique,
- tarification du carbone,
- alliance Énergiser au-delà du charbon,
- adaptation au climat et gouvernement vert.

RÉSULTATS ATTENDUS

Faciliter la collaboration et la coopération entre le Canada et le Royaume-Uni dans des efforts communs d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation pour atteindre les cibles de l'Accord de Paris, tout en travaillant à installer une économie à faibles émissions de carbone.

PARTICIPATION DU CANADA

Dans le cadre du grand Plan d'action des premiers ministres du Canada et du Royaume-Uni, Environnement et Changement climatique Canada travaille en étroite collaboration avec le ministère du Commerce, de l'Énergie et de la Stratégie industrielle et le Department of Environment, Food and Rural Affairs (ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales) du Royaume-Uni pour faire progresser les domaines prioritaires du partenariat. Environnement et Changement climatique Canada, à titre de responsable du partenariat pour le gouvernement du Canada, travaille aussi en étroite collaboration avec Finances Canada, Affaires mondiales Canada, Ressources naturelles Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Environnement et Changement climatique Canada et le ministère du Commerce, de l'Énergie et de la Stratégie industrielle du Royaume-Uni tiennent des réunions annuelles (en personne ou par téléconférence ou vidéoconférence) pour discuter des progrès du partenariat et faire le bilan des réalisations et des défis. Les représentants du gouvernement canadien et leurs homologues du Royaume-Uni participent aussi régulièrement à des réunions de travail portant sur les sept domaines d'intérêt commun retenus.

Rapports

Environnement et Changement climatique Canada et le ministère du Commerce, de l'Énergie et de la Stratégie industrielle du Royaume-Uni sont tenus de présenter un rapport conjoint à leur premier ministre respectif tous les deux ans, en application du Plan d'action des premiers ministres. Environnement et Changement climatique Canada a achevé deux cycles de rapport en 2017-2018. De plus, à compter de l'année 2019, les deux ministères présenteront un rapport trimestriel conjoint aux hauts-commissaires du Canada et du Royaume-Uni.

Résultats

Le Canada et le Royaume-Uni sont résolus à réaliser le partenariat. Des progrès ont été réalisés dans les sept domaines de collaboration prévus, plus particulièrement l'alliance Énergiser au-delà du charbon, l'initiative Mission Innovation et l'adaptation aux changements climatiques.

En janvier 2022, l'alliance Énergiser au-delà du charbon comptait 165 membres, soit des pays, des gouvernements infranationaux et des entreprises. Le Canada et le Royaume-Uni continueront de collaborer pour mobiliser les pays cibles et augmenter le nombre de membres.

Lancé en octobre 2018 dans le cadre de Mission Innovation, le Défi Branchés sur l'avenir est une initiative commune dotée de 20 millions de dollars, avec attribution de prix, qui invite des innovateurs du Canada et du Royaume-Uni à concevoir des réseaux électriques plus efficaces. Sept équipes finalistes ont été sélectionnées parmi les 44 propositions de projets reçues lors de la réception des propositions principales du Défi en mars 2019, et la sélection d'un gagnant final est prévue pour le printemps 2022.

Le Canada et le Royaume-Uni ont participé à la réunion ministérielle de Mission Innovation et à la réunion ministérielle sur l'énergie propre.

Les représentants d'Environnement et Changement climatique Canada et leurs homologues du Royaume-Uni se sont réunis plusieurs fois pour discuter de l'adaptation aux changements climatiques. Le Canada et le Royaume-Uni continuent de mettre en commun les informations et les leçons tirées des activités d'adaptation menées dans leur territoire, y compris les évaluations des risques posés par les changements climatiques, la planification ministérielle et nationale en matière d'adaptation et la mesure des progrès.